



Appel d'Offres à procédures simplifiées N° 02/2022 «Acquisition de deux voitures de service»

1- Objet :

L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI) se propose de lancer un appel d'offres à procédures simplifiées pour l'acquisition de deux voitures de service.

2- Conditions de participation

La participation à cet appel d'offre est ouverte aux sociétés anonymes de droit tunisien qui répondent aux conditions précisées dans l'article 2 du cahier des conditions de l'appel d'offres.

3- Retrait des dossiers :

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent télécharger le cahier des charges à partir du système TUNEPS : www.tuneeps.tn.

3 - Date limite de la réception des offres :

La date limite de la réception des offres est fixée pour le 14 octobre 2022 à 10H:00. L'originale de la caution provisoire doit être déposée au plus tard le même jour et à la même heure que la date limite de réception des offres, directement, dans une enveloppe anonyme scellée et fermée, au bureau d'ordre de l'ANSI, à l'adresse suivante : Agence Nationale de la Sécurité Informatique, 49 Av Jean- Jaurès 1000 Tunis – Tunisie et portera l'indication suivante: «À NE PAS OUVRIR - Appel d'offres à procédures simplifiées n°02/2022 et sans aucune indication sur le nom du soumissionnaire. Le cachet du bureau d'ordre de l'ANSI faisant foi. L'ANSI décline toute responsabilité concernant les offres qui seraient parvenus après la fermeture de son bureau d'ordre.

4- Validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter du jour suivant la date limite de la remise des offres.

5- Date limite de la réception des offres :

L'ouverture des offres technico-financiers aura lieu au siège de l'ANSI à travers l'application TUNEPS, le 14 octobre 2022 à partir de 15H:00. Les résultats de l'ouverture des offres seront publiés le jour même sur le site web tuneeps.tn.